

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 28 MAI 2015**

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs **Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance)**, Jean-Claude REYNAUD, Danièle GOUT, Denis BARON, Louis CAPELLOT, Séverine PESTOURIE, David BOEM, Arnaud VOUJOUR, Amélie CHANET, Marie-Christine DONDA, Julie DALMON, Christiane LEYRAT – **Soit 13 conseillers.**

**Absents excusés** : M. Loïc JARRIGE donne pouvoir à Julie Dalmon  
Mme Marine BOUCHEZ donne pouvoir à Denis Baron  
M. Jean-Pierre POMMEPUY donne pouvoir à Christiane Leyrat

**Nombre de votants : 15**

**Secrétaire de séance** : M. David BOEM

---

**Approbation** du Compte-rendu du CM du 1<sup>er</sup> avril 2015 : Unanimité

### **Délégations :**

07-2015 : Adhésion à l'Agence des Stations Sports Nature.

08-2015 : Attribution des missions de SPS (950€ ht) et Contrôle technique (1.145€ ht) pour l'agrandissement des vestiaires du Foot au Bureau d'Études APAVE.

09-2015 : Travaux de sécurisation de la RD3 au niveau de Lycée Horticole (Murat) attribués à l'entreprise SIORAT pour 23.119,50€ ht.

### **Délibérations :**

**1 – Plan Local d'Urbanisme (PLU)** – Groupement de commande des communes d'Allasac, Estivaux, Varetz et Voutezac pour l'étude du PLU. Ensuite chaque commune gèrera son propre PLU. *Unanimité.*

**2 – Modification du tableau des effectifs** par la création au 1<sup>er</sup> juin d'un poste d'Agent de Maîtrise. *Unanimité*

**3 – Vote des tarifs appliqués aux familles pour les séjours Oxygène pendant les petites vacances de Printemps.**

Tarifs proposés :

- Séjour du 4 au 8 mai (5 jours) avec hébergement : 223€ / sans hébergement : 189€

- Séjour du 4 au 7 mai (4 jours) avec hébergement : 178€ / sans hébergement : 153€

Une aide du Conseil Départemental est accordée pour toutes les activités Sports Nature. *Unanimité.*

**4 – Remboursement de frais engagés par des bénévoles assurant le fonctionnement de services municipaux.**

Mme Masdupuy : 8€ pour l'achat d'une pièce de théâtre pour les activités nouveaux rythmes scolaires.

Mme Jacquet pour un déplacement à la BDP de Tulle pour assurer le remplacement de 600 ouvrages : 84€

Mme Wanny pour un déplacement à la BDP de Tulle pour assurer le remplacement de 600 ouvrages : 28,80€

*La délibération est adoptée à la majorité à main levée avec 7 abstentions (Mmes Dalmon, Chanet, Gout, Donda, Pestourie et MM. Jarrige et Capellot) et 8 voix pour.*

Décision est prise de créer une commission pour revoir le fonctionnement de la Médiathèque qui sera composée de : Mmes Dalmon, Donda, Gout et MM. Capellot, Reynaud, Pommeputy) sous la présidence de Mme le Maire.

**5 – Acquisition d'une portion de 3.538m<sup>2</sup> de la parcelle ZA 7 à Ceyrat** afin de la mettre à disposition des habitants pour réaliser les animations du hameau. Coût : 3.000€. *Unanimité*

**6 – Aliénation d'une partie du Chemin des Carrières de Ceyrat** – Clôture de l'enquête publique. *Unanimité.*

**7 – Budget Principal – Décision Modificative n°1** – Intégration de subventions DETR (État) pour un total de 48.206,36€. *Unanimité.*

**8 – Achat sans soulte d'une bande de terrain** au droit de la propriété Cheyroux dans le hameau de La Côte afin de permettre la circulation des véhicules en toute sécurité. *Unanimité.*

### Questions diverses :

- 1 – Le Conseil Municipal propose de prendre à sa charge le pot de l'amitié qui sera offert lors de la kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Élèves le 27 juin à la place d'une subvention exceptionnelle.
- 2 – La garderie verra ses horaires étendus à compter de la rentrée scolaire 2015-2016 : 7h le matin 19h le soir.
- 3 – Rappel d'une classe en moins prévue à la rentrée scolaire prochaine par l'Inspection Académique. Un comptage sera cependant organisé par l'Académie le jour même de la rentrée.  
Inquiétude sur une classe jugée trop petite pour accueillir 29 enfants dont une petite handicapée avec déambulateur nécessitant la présence d'un adulte à ses côtés et d'un autre enfant en difficultés qui aura également un adulte pour l'aider. Mme le Maire va demander aux services de l'Académie de venir sur place se rendre compte du problème.
- 4 – L'équipe de football passe en 2<sup>ème</sup> division. Félicitations du Conseil Municipal. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité. Date à définir.
- 5 – Il y a toujours des problèmes de stationnement de voitures Chemin des Écoles. Le car scolaire étant plus imposant, les difficultés de manœuvres sont importantes. Il est rappelé que le stationnement se fait sur le parking de l'école, créé à cet effet. Des mesures plus draconiennes vont être prises à l'encontre des contrevenants.
- 6 – Le Club de football organise une journée foot le 13 juin.
- 7 – Un point est fait sur le Trail qui a drainé encore cette année beaucoup de monde (un peu moins que l'an dernier à cause d'un temps défavorable). Tout c'est bien passé. La municipalité a offert le vin d'honneur.
- 8 – Information sur le départ pour mutation de Mme la Directrice du Lycée horticole.
- 9 – Une information sur l'ouverture d'un prêt à taux zéro spécialement conçu pour la rénovation du bâti ancien en zone rurale.
- 10 – Les toilettes publiques au Saillant sont terminées. Elles ont été entièrement réalisées par le personnel communal et en particulier M. Pradeau.
- 11 – Des ordures ménagères sont régulièrement déposées au pied des containers de tri sur l'ensemble de la commune.  
Information sur le comptage, à la levée, des containers d'ordures ménagères. Plus de nombre forfaitaire de 26 levées.

***Nouveaux horaires de la garderie  
à compter de septembre 2015***

***Matin : à partir de 7h  
Soir : jusqu'à 19h***